

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire..	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements	6 »	12 »	22 »
Etranger (Union postale)	9.50	19 »	36 »

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit
LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON
TÉLÉPHONE

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues :
A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7
A PARIS : DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ.

BULLETIN DU JOUR

Sur la proposition de M. Sarrien, la Chambre a fixé à mardi l'élection de son président.

Plusieurs groupes parlementaires voteront pour M. Méline.

Le bruit court avec persistance que le général Mercier quitterait prochainement le ministère de la guerre pour prendre le commandement d'un corps d'armée.

La délégation du Rhône aux obsèques de M. Burdeau a reçu du Président de la République l'accueil le plus cordial.

D'après un télégramme de Tien-Tsin, la Chine demanderait officiellement la paix au Japon.

A propos de l'affaire Dreyfus, on nous signale une coïncidence étrange que nous relatons plus loin.

Lire à la 3^{ème} page nos dépêches de la dernière heure.

Lettre Parisienne

Paris, 16 décembre.

LES FUNÉRAILLES DE M. BURDEAU. — L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Les funérailles de M. Burdeau ont été vraiment imposantes, malgré le temps brumeux ; ce sont bien là les funérailles des grands hommes, auxquelles le peuple donne un cachet spécial, vivifiant la pompe froide des cérémonies officielles. On a beaucoup remarqué le sentiment plein de délicatesse qui a amené le président de la République à apporter lui-même un dernier adieu à celui qui fut le chef des représentants du peuple et son ami personnel.

La foule, sur tout le parcours du cortège, était immense ; on pleurait le grand citoyen et l'honnête homme. Sauf quelques sectaires de droite ou de gauche, tous les députés présents à Paris suivaient le convoi.

Dans la foule des assistants, on ne s'occupait pas seulement, il est vrai, du président mort ; on parlait aussi du choix de son successeur. C'est la grande affaire de demain. Les radicaux et les républicains de gouvernement s'agitent beaucoup pour amener au fauteuil un personnage dont le nom ait une signification politique, qui soit la négation de toute alliance avec les modérés et les ralliés. Les pointages leur font croire qu'il n'y a qu'une différence de trente voix entre les uns et les autres. Ils espèrent qu'il ne doit pas être difficile de les déplacer, pour faire élire M. Brisson, ou, à son défaut, M. Bourgeois. Pour y arriver, ils tiennent à ce que l'élection se fasse mardi, sans attendre la rentrée, afin d'éviter des manœuvres qui les redoutent. Je ne sais lesquelles vraiment.

La première bataille s'engagera donc sur la date de l'élection, selon laquelle sera fixée à mardi ou à la rentrée. On peut prévoir le résultat final. Le ministre ne s'est pas encore prononcé formellement.

L'élection de M. Brisson rendrait difficile la situation ministérielle, bien que ses amis assurent qu'elle n'aurait aucun caractère d'opposition. Elle n'aurait peut-être pas d'opposition de personne, mais on ne pourrait pas ne pas y voir une opposition de programme.

M. Bourgeois serait un nom moins marquant si vous voulez, mais il le serait comme orientation, car il chercherait à s'appuyer sur les radicaux pour faire triompher, sans l'appui des modérés, un programme relativement modéré.

Dans toutes ces manœuvres de coulisses parlementaires, j'entrevois qu'on veut amener M. Jules Roche à la guerre, et M. Lockroy à la marine.

A tort ou à raison, je ne sais, on voit la situation générale de l'Europe assez sombre, et on voudrait donner aux portefeuilles militaires des titulaires dont les idées rassurent davantage. Je ne partage pas les prévisions sombres. Mais elles existent ; il est inutile de le dissimuler, et on s'y prépare.

L'élection du président aura donc une importance toute particulière, et nous dira quelle est l'orientation de la Chambre. La différence ne sera pas grande, probablement, entre ceux qui veulent l'orientation à droite et ceux qui veulent à gauche. C'est cela qui rendra très intéressante cette semaine parlementaire.

UN PARISIEN.

INTERVIEW DE ZOLA

Paris, 17 décembre.

M. Emile Zola, de retour à Paris, a été interviewé par un de nos confrères à qui il a dit :

Je rapporte de Rome des documents, des quantités de documents. Tous les soirs, je rédigeais mes notes, mes conversations, jusqu'à 2 heures du matin. J'ai beaucoup vu, beaucoup causé, beaucoup écrit, beaucoup travaillé. J'étais allé à Rome pour travailler ; en somme, je n'ai pas fait autre chose. J'ai lu quelque part que la condamnation du capitaine Romani survenait pendant mon séjour, ne créait des devoirs spéciaux. Qu'est-ce que cela veut dire ? On prétend que je devais demander la grâce du capitaine Romani au roi. La grâce d'une condamnation qui n'est pas définitive encore et qui est en appel ! Et quelle autorité avais-je, moi, touriste, moi voyageur, homme d'étude, pour demander cette grâce ? J'étais sans mandat. Ceux même qui me reprochent de n'avoir rien demandé n'auraient, dans le cas contraire, accusé d'outrecuidance et de vanité.

Quant à quitter Rome aussitôt après la condamnation du capitaine Romani, c'était plus impossible encore. Je n'aurais pu aller ainsi, en faisant claquer les portes ?

J'aurais manqué de courtoisie envers des gens courtois et je n'aurais rien démontré, ni obtenu.

Quand j'entre dans une église, je ne garde pas mon chapeau sur la tête. A la procession de Lourdes, j'ai été poli et respectueux ; elle m'a rendu la collection que sa pensée intime m'a libérée de jugement.

Enfin, à la collection d'injures que j'ai recueillies au cours de ma carrière, il ne m'en manquait plus qu'une ; celle de ma patrie. Je l'ai maintenant ; la collection est complète.

Je vais travailler tranquille ; c'est ce que je vais faire, sans autre réponse à des inexactitudes.

Dans un an, le public lira Rome ; je n'ai pas autre chose à dire.

TAMATAVE

La ville de Tamatave, occupée le 10 décembre par nos troupes de la Réunion, est vraiment la capitale commerciale de Madagascar. La sûreté relative de son port et la facilité réelle de son commerce ont entraîné des débarquements lui assurant sur toutes ses voisines — Mahamba et Foulpointe — une place privilégiée.

La ville est bâtie sur un petit banc de sable, dans une presqu'île, que la mer baigne au nord, à l'est et au sud.

A l'extrémité se trouve le village indigène de la Pointe ; au centre, la ville étrangère, et à l'ouest un nouveau village indigène, quatre ou cinq fois plus grand que le premier.

La ville étrangère s'étend le long de deux avenues bâties de maisons de bois. Là habitent tous les fonctionnaires et les commerçants des diverses nationalités.

Au premier rang de ces derniers viennent les maisons américaines, trois ou quatre maisons allemandes et les maisons françaises, les Boers, les Bonnemaisons, les Ruten et Sarraute, etc.

D'après les derniers renseignements, Tamatave était occupé par un millier de soldats hovas possédant comme armement cinq cents fusils Sniders, deux canons de montagne se chargeant par la culasse, trois pièces montées sur affûts à roues.

D'autres pièces sans valeur étaient remises, il y a quelques mois, dans un hangar attenant à la batterie ; depuis que les bruits de guerre ont pris consistance à Madagascar, il paraît qu'on les a évacués sur Tarafate, et installés dans les hauteurs voisines de la côte.

LES TROUPES ALPINES ITALIENNES

Les décrets royaux qui viennent de prescrire la transformation de l'armée italienne ont modifié la composition des troupes alpines dans des conditions intéressantes particulièrement la défense de notre frontière Sud-Est.

Les sept régiments alpins de l'armée active, qui comptent, au total, 22 bataillons ou 75 compagnies, ne subissent aucun changement ; mais la milice mobile qui ne formait, à la mobilisation, que 22 compagnies alpines — une par bataillon de l'armée active — on constituera désormais 33, c'est-à-dire 16 de plus. La milice territoriale organisée, comme précédemment, 22 bataillons (175 compagnies) ayant les mêmes dénominations que les bataillons actifs auxquels ils correspondent.

Comme artillerie de montagne, l'Italie disposait jusqu'ici de 9 batteries actives de 7 cent. de montagne et de 9 batteries de même calibre fournies par la milice mobile. Ces batteries ont, sur le pied de guerre, un effectif de 6 officiers, 280 hommes et 178 chevaux et mulets.

A ces 18 batteries, elle pouvait, en cas de besoin, ajouter 6 batteries du 6^e régiment d'artillerie de corps en garnison à Venaria-Reale et à Turin ; ces batteries, dites transformables, reçoivent une instruction qui permet de les employer comme batteries de montagne à volonté.

Le ministre de la guerre a ayant reconnu la nécessité d'augmenter les batteries alpines, le décret incorpore dans le régiment de montagne les 6 batteries transformables du 5^e régiment d'artillerie de corps et décide que la milice mobile formera, à l'avenir, 15 batteries de montagne au lieu de 9.

En cas de guerre, l'Italie pourrait donc avoir dans les Alpes, comme troupes spéciales : 188 compagnies d'infanterie, sans compter les compagnies de douaniers, et 30 batteries de montagne à 6 pièces.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Tien-Tsin, 17 décembre.

On dit que le Tsung-li-Yamen s'est enfin décidé à demander officiellement et solennellement la paix au Japon, et qu'il a nommé à cet effet Chang-Yen-Kunhi président des impôts.

L'amiral japonais extraordinaire Chang-Yen-Kunhi partira prochainement pour Tien-Tsin, avec une suite nombreuse et des présents magnifiques pour le mikado.

Shanghai, 17 décembre.

On mande d'Antony que, dans les derniers engagements, les Chinois ont eu 250 tués et blessés et ont perdu 30 prisonniers.

LA CRISE ITALIENNE

La situation de l'Europe est calme au point de vue international. Toutes les puissances paraissent désirer sincèrement vivre en paix les unes avec les autres. Mais des événements graves viennent successivement se agiter à l'intérieur et les plus terribles de tous se passent en Italie.

C'est une crise politico-financière qui date de plus d'un an et dont la longue gestation paraît devoir aboutir à une véritable catastrophe.

On l'avait, dès le début, appelée le *Panamino* ou petit Panama ; au lieu d'un diminutif, c'est un augmentatif qu'il aurait fallu employer, car il s'agit bien d'autre chose que de pots-de-vin ou de subventions véreuses.

Ce sont trois ministres, les trois plus grands hommes politiques de l'Italie, MM. Giolitti, di Rudini et Crispi qui se traînent à l'enfer dans la boue.

On se rappelle les faits.

A la suite de la faillite scandaleuse de la Banque romaine, une instruction fut ouverte qui révéla à la charge du haut personnel politique italien les faits les plus scandaleux.

L'opinion publique devançant et aggravant les révélations déjà si graves qui ressortaient du procès, accusa le gouvernement d'avoir soustrait aux débats les pièces les plus compromettantes.

Poussé à bout, soit par la fatalité de sa situation, soit par le désir de réunir ses adversaires politiques, M. Giolitti s'est décidé à remettre à la Chambre les documents ainsi détournés.

La Chambre nomma une commission de cinq membres pour examiner ces documents et publier ceux qui pourraient l'être.

Les journaux de Rome nous apportent aujourd'hui le résumé de son travail.

Le rapport débute par la déclaration de M. Giolitti expliquant sa conduite et les raisons qui ont fait soustraire ces documents au procès de la Banque romaine pour les divulguer aujourd'hui.

Viennent ensuite les documents eux-mêmes qui ne sont autre chose que la reproduction du portefeuille secret de la Banque, déjà reconstruit de mémoire par son directeur emprisonné, Bernard Tanlongo.

Ces documents comprennent des copies non signées des pièces saisies à la Banque et remises au ministre de l'intérieur.

Nous y relevons les suivantes :

NOTES DE CAISSE

I. — Remis au Gouverneur pour le ministre Crispi : 50,000 francs.

II. — Effets Crispi : Quatre effets à diverses échéances formant au total 110,000 francs.

III. — Remis au Gouverneur pour Lemmi, 30,000 francs le 22 février 1889 ; 20,000 francs le 12 mars ; 20,000 francs le 26 mars ; 20,000 francs le 2 avril.

Le 9 mai 1889, 20,000 francs au député Lemmi pour la Crispi (sic), 30,000 francs pour Lemmi.

Le 24 décembre 1891, au Gouverneur pour Miceli, 5,000 francs.

IV. — Huit ou dix lettres de M^{me} Crispi, relatives à une somme de 16,000 francs qu'elle devait à M. Tanlongo.

V. — Une liste de subventions servies à divers députés et journalistes pour faire voter la loi sur les Banques et, parmi ceux-ci, le nom du marquis di Rudini, avec la mention : 40,000 francs.

Dans une lettre à M. Giolitti, M. Tanlongo raconte que, sur la recommandation de M. Crispi, il a escompté des valeurs pour une somme de 350,000 francs au député Chiara, qui a dû, plus tard, prendre la fuite pour échapper à l'accusation de falsification de valeurs. Le directeur de la Banque romaine ajoute que tout le monde est convaincu que ce Chiara n'était qu'un homme de paille et que l'argent était pour M. Crispi.

La lettre importante de M. Grillo à M. Giolitti confirme que M. Crispi, avant son entrée dans le ministère Depretis, s'était fait escompter à la Banque nationale 217,000 fr. de d'autres dettes élevées au total de 277,000 fr. Là-dessus, 30,000 fr. furent remboursés environ deux ans après et le reste en décembre dernier, peu avant la rentrée de M. Crispi au pouvoir.

Un télégramme de M. Winspeare, préfet de Milan, à M. Giolitti, communiqué à la date du 26 mars 1893, une dépêche au banquier Weil Schott fait savoir à M. Crispi l'arrivée à Milan de M. Lucien Reinach et ajoute que M. Reinach n'a rien pu lui remettre parce qu'il ne dispose pas de papiers de son père. Il s'agit, semble-t-il, de la fautiveuse lettre dont on a parlé autrefois, dans laquelle M. Crispi demandait à M. Reinach 50,000 fr. comme honoraires d'avocat consultant, à ce qu'on a prétendu.

Suivent enfin diverses lettres d'un caractère absolument privé, adressées par M^{me} Crispi à son intendante.

La lecture de ces documents a produit, comme on peut le penser, sur la Chambre une impression énorme, et, comme on le prévoyait, M. Crispi a tenu tête à l'orage, en obtenant du roi un décret de prorogation de la session parlementaire, afin d'empêcher tout débat.

On assure même que si l'émotion ne se calme pas, le roi dissoudra la Chambre et fera procéder, au printemps prochain, à de nouvelles élections.

En attendant, M. Crispi parle d'embûches et de calomnies et a porté plainte contre MM. de Giolitti, Martuscelli et Mazzino. De son côté, M. Lemmi, grand maître de la franc-maçonnerie italienne, en fait autant. Enfin, M^{me} Crispi poursuit également M. Giolitti pour vol de lettres et violation de secrets.

Comme on le voit, jamais scandale plus grand n'a éclaté contre un homme au pouvoir.

Le roi couvre son ministre et la Chambre se met directement en opposition avec le roi.

Nous autres français, nous ne pouvons qu'approuver l'énergie de la Chambre.

Il est temps que la lumière se fasse partout sur tous les tripotages et sur tous les tripoteurs.

D'autre part, nous ne pouvons pas oublier qu'hier encore la Chambre italienne prenait soin, dans son adresse au roi, de rappeler à côté du deuil de la Russie celui de la France, que le roi avait cru pouvoir passer sous silence dans le discours du trône, comme s'étant produit avant la clôture de la précédente session.

Il existe manifestement en Italie deux grands partis : celui du gouvernement, plutôt hostile à la France, sympathique à l'Angleterre et à l'Allemagne ; celui de la nation, sympathique au contraire pour la France.

La majorité de la Chambre représentée ce dernier. Nous ne pouvons que souhaiter qu'elle l'emporte dans le grave conflit qui vient de s'élever.

Si elle triomphe, si Crispi tombe définitivement du pouvoir pour être remplacé par un gouvernement ami, toute l'orientation politique de l'Europe en sera bouleversée.

Plus de triple alliance, plus de menées anglo-italiennes en Egypte et au Maroc, plus d'inquiétudes sur les Alpes.

Il ne faut pas oublier que tandis que la presse italophobe, en France, pousse sans cesse des cris d'alarme à propos des concentrations de troupes italiennes à la frontière, la presse gallophobe en fait absolument autant en Italie, de telle sorte que chacun des deux voisins se persuade qu'il peut être attaqué par l'autre, tandis qu'ils n'en ont réellement pas plus envie l'un que l'autre.

On peut dire que toutes nos difficultés avec l'Italie sont du même ordre et tiennent à des malentendus qu'il serait facile de dissiper dès qu'un autre parti viendrait aux affaires.

C'est l'avènement de ce parti vraiment national et populaire que la crise actuelle nous permet de prévoir et c'est pour cela que nous la saluons sans trop de regrets, malgré les désordres matériels et moraux qui lui ont donné naissance et à travers lesquels elle se poursuit.

Un Lyonnais.

LETTRE DE MON COTTAGE

Le Bois-Vert, 17 décembre.

C'a été de tout temps, dans le journalisme, qu'à côté des Armand Carrel à Paris, des Balluc à Lyon, il y a eu les Vernouillet et les Pégomas.

Pas plus qu'elle ne date de nos jours, cette plaie n'est particulière à une profession, il faut le faire remarquer à ceux qui sont trop tentés de solidariser les coquins avec les honnêtes gens de la presse ; la plaie sévit sur la société tout entière ; et, comme dans le journalisme, il y a de parfaites crapules dans l'industrie, dans le commerce, dans la finance ; l'agriculture, elle-même, n'en est pas dépourvue, et tout à côté de la pastorale, fleurit le maquignonnage.

Certes, il n'y a pas de différence entre le journaliste vénal et l'industriel qui fabrique des produits froelés, le commerçant qui faillit à ses engagements, le paysan qui empêche sur le champ du voisin, chargé le sillon limitatif ou déplace la borne, le financier qui ne paye point ses différences et, enfin, le maquignon qui vend pour bonne une bête tarée.

Tous ces gens-là, s'il leur avait été donné de tenir une plume auraient fait du journalisme à la manière des escrocs publicistes que la tardive justice vient,

enfin, de mettre sous les verrous. Pas tous encore.

Pourrait peut-être la presse sera-t-elle débarrassée de ses maîtres chanteurs avant que la société le soit de ses maîtres Guérin.

Il est une autre plaie de la presse qu'il faudrait guérir, une plaie où il faudrait porter le fer rouge, c'est celle de la diffamation et de la calomnie des adversaires politiques.

Dans un excellent article d'en-tête, le *Nouveau Lyon* agite déjà cette question, il y a quelques jours, et posait, à ce propos, ce point d'interrogation :

Faut-il armer la magistrature de nouveaux pouvoirs ?

Mieux vaudrait, je le crois, essayer de changer nos mœurs publiques.

La magistrature, la justice ne manquent point tout à fait d'armes, dans l'arsenal de nos lois, les moyens de défendre l'honneur des citoyens ne font point défaut absolument ; mais les lois ne valent que par l'application qu'on en fait.

Nous avons vu la magistrature et la justice plus armées encore que de nos jours, sous l'Empire et sous l'Ordre moral ; hé bien, ne nous souvenons-nous point qu'à cette époque, tous les républicains militants, les plus honnêtes, ceux-là surtout étaient exposés à être impunément saisis par des journaux de sac et de corde, mais qui flattaient les passions réactionnaires.

Baluce, ce diamant d'honneur et de probité, était accusé par une feuille de chantage politique d'avoir volé la caisse du régiment à la tête duquel il avait, au contraire, été décoré sur le champ de bataille pour sa belle conduite, et Baluce essayait vainement d'obtenir une réparation satisfaisante. Vingt-cinq francs d'amende, c'est à cela qu'un tribunal estimait la valeur d'un officier de la Légion d'honneur.

Nombre d'autres républicains militants également en butte aux accusations les plus fantastiques, devaient renoncer à obtenir justice, ne l'essayaient même pas, assurés qu'ils étaient de n'obtenir qu'une satisfaction dérisoire, s'ils n'en étaient pas pour leurs frais.

Plus récemment, en plein régime républicain, et devant le jury, n'avons-nous pas vu un honorable conseiller général du Rhône, réélu maintes fois par ses concitoyens, être condamné par la cour d'assises à payer les frais énormes d'un procès dont les débats et les témoignages avaient parfaitement établi qu'il était innocent de la ridicule accusation lancée contre lui : extorsion à une pauvre paysanne du prix de vente d'une vache.

Voilà bien des précédents de nature à faire douter de l'efficacité de la magistrature, du jury même, pour défendre l'honneur des citoyens, et à laisser croire que c'est moins la loi que les mœurs qu'il faudrait corriger. Un peuple à la presse qu'il mérite.

En effet, qu'avons-nous vu jusqu'à présent ? Qu'une feuille de scandale accusé Gambetta de s'être approprié des millions sur le budget de la défense nationale, Jules Ferry d'être vendu à Bismarck, Paul Bert de trafiquer des mines du Tonkin, Constant d'avoir dépouillé le trésor royal de l'Annam, Burdeau d'être le stipendié de la Banque de France, son tirage l'enlevait. Or, comme il est des publicistes qui ne cherchent pas d'autres succès, voilà le secret de tant d'affaires. La spéculation plus encore que la passion de parti, est le mobile du chantage politique.

Pour y remédier, je ne vois que le dégoût et le mépris publics ; le jour où la feuille de scandale ne sera plus achetée et dévorée, les Basile et les Zoile de la presse disparaîtront. En attendant, les hommes politiques difformes, calomniés, doivent se cuirasser de dédain, et se dire que l'outrage est souvent mesuré à la valeur de l'homme qui en est l'objet. Ce pauvre Dreyfus, par exemple, en avait eu sa large part, Casimir-Perier aura la sienne dans l'élection du XIII^e.

Pierre VALIN.

Service téléphonique

LETTRE DE MON COTTAGE

Le Bois-Vert, 17 décembre.

C'a été de tout temps, dans le journalisme, qu'à côté des Armand Carrel à Paris, des Balluc à Lyon, il y a eu les Vernouillet et les Pégomas.

Pas plus qu'elle ne date de nos jours, cette plaie n'est particulière à une profession, il faut le faire remarquer à ceux qui sont trop tentés de solidariser les coquins avec les honnêtes gens de la presse ; la plaie sévit sur la société tout entière ; et, comme dans le journalisme, il y a de parfaites crapules dans l'industrie, dans le commerce, dans la finance ; l'agriculture, elle-même, n'en est pas dépourvue, et tout à côté de la pastorale, fleurit le maquignonnage.

Certes, il n'y a pas de différence entre le journaliste vénal et l'industriel qui fabrique des produits froelés, le commerçant qui faillit à ses engagements, le paysan qui empêche sur le champ du voisin, chargé le sillon limitatif ou déplace la borne, le financier qui ne paye point ses différences et, enfin, le maquignon qui vend pour bonne une bête tarée.

Tous ces gens-là, s'il leur avait été donné de tenir une plume auraient fait du journalisme à la manière des escrocs publicistes que la tardive justice vient,

enfin, de mettre sous les verrous. Pas tous encore.

Pourrait peut-être la presse sera-t-elle débarrassée de ses maîtres chanteurs avant que la société le soit de ses maîtres Guérin.

Il est une autre plaie de la presse qu'il faudrait guérir, une plaie où il faudrait porter le fer rouge, c'est celle de la diffamation et de la calomnie des adversaires politiques.

Dans un excellent article d'en-tête, le *Nouveau Lyon* agite déjà cette question, il y a quelques jours, et posait, à ce propos, ce point d'interrogation :

Faut-il armer la magistrature de nouveaux pouvoirs ?

Mieux vaudrait, je le crois, essayer de changer nos mœurs publiques.

La magistrature, la justice ne manquent point tout à fait d'armes, dans l'arsenal de nos lois, les moyens de défendre l'honneur des citoyens ne font point défaut absolument ; mais les lois ne valent que par l'application qu'on en fait.

Nous avons vu la magistrature et la justice plus armées encore que de nos jours, sous l'Empire et sous l'Ordre moral ; hé bien, ne nous souvenons-nous point qu'à cette époque, tous les républicains militants, les plus honnêtes, ceux-là surtout étaient exposés à être impunément saisis par des journaux de sac et de corde, mais qui flattaient les passions réactionnaires.

Baluce, ce diamant d'honneur et de probité, était accusé par une feuille de chantage politique d'avoir volé la caisse du régiment à la tête duquel il avait, au contraire, été décoré sur le champ de bataille pour sa belle conduite, et Baluce essayait vainement d'obtenir une réparation satisfaisante. Vingt-cinq francs d'amende, c'est à cela qu'un tribunal estimait la valeur d'un officier de la Légion d'honneur.

Nombre d'autres républicains militants également en butte aux accusations les plus fantastiques, devaient renoncer à obtenir justice, ne l'essayaient même pas, assurés qu'ils étaient de n'obtenir qu'une satisfaction dérisoire, s'ils n'en étaient pas pour leurs frais.

Plus récemment, en plein régime républicain, et devant le jury, n'avons-nous pas vu un honorable conseiller général du Rhône, réélu maintes fois par ses concitoyens, être condamné par la cour d'assises à payer les frais énormes d'un procès dont les débats et les témoignages avaient parfaitement établi qu'il était innocent de la ridicule accusation lancée contre lui : extorsion à une pauvre paysanne du prix de vente d'une vache.

Voilà bien des précédents de nature à faire douter de l'efficacité de la magistrature, du jury même, pour défendre l'honneur des citoyens, et à laisser croire que c'est moins la loi que les mœurs qu'il faudrait corriger. Un peuple à la presse qu'il mérite.

En effet, qu'avons-nous vu jusqu'à présent ? Qu'une feuille de scandale accusé Gambetta de s'être approprié des millions sur le budget de la défense nationale, Jules Ferry d'être vendu à Bismarck, Paul Bert de trafiquer des mines du Tonkin, Constant d'avoir dépouillé le trésor royal de l'Annam, Burdeau d'être le stipendié de la Banque de France, son tirage l'enlevait. Or, comme il est des publicistes qui ne cherchent pas d'autres succès, voilà le secret de tant d'affaires. La spéculation plus encore que la passion de parti, est le mobile du chantage politique.

Pour y remédier, je ne vois que le dégoût et le mépris publics ; le jour où la feuille de scandale ne sera plus achetée et dévorée, les Basile et les Zoile de la presse disparaîtront. En attendant, les hommes politiques difformes, calomniés, doivent se cuirasser de dédain, et se dire que l'outrage est souvent mesuré à la valeur de l'homme qui en est l'objet. Ce pauvre Dreyfus, par exemple, en avait eu sa large part, Casimir-Perier aura la sienne dans l'élection du XIII^e.

Pierre VALIN.

que le jugement fut rendu dans la journée.

Il se pourrait cependant que, vu la longueur du rapport, le nombre de pièces à lire et le nombre des dépositions, la plaidoirie de M^e Demange et le prononcé du jugement soient remis au lendemain.

CAS DE REVISION

Aux termes du Code de justice militaire, un officier ne peut être jug

M. Groussier estime que les appointements des employés inférieurs de la Chambre ne sont pas suffisants.

M. de Bernis. — Il faudrait transformer la buvette de la Chambre en cantine. Les frais sont payés à l'aide d'une retenue égale faite sur l'indemnité de tous les députés; mieux vaudrait que chacun payât suivant ses facultés.

M. le président. — Votre proposition donnerait l'augmentation de traitement le caractère d'une aumône.

M. de Bernis. — On pourrait, si on le préfère, prélever sur le traitement du président la somme nécessaire pour augmenter le salaire des gens de service.

M. Lechevallier, rapporteur. — Les salaires des hommes de service sont supérieurs à ceux des hommes de service de tous les ministères; il n'y a pas, d'autre part, de gros traitements à la Chambre.

En ce qui concerne la buvette, elle a donné en 1893 un excédent.

M. Bizarelli, questeur. — La situation du personnel de la Chambre n'est pas mauvaise; néanmoins la question soumise peut être examinée.

M. le président. — La Chambre se trouve en présence de quatre propositions: la première de M. Groussier, la deuxième de MM. Georges Berry, Léon Say et plusieurs de leurs collègues, la troisième de M. Bazille, et la quatrième du comte de Bernis.

Sur la demande de M. Groussier et du rapporteur, la Chambre a décidé, par 235 voix contre 13, de décider que toutes ces propositions seront renvoyées aux bureaux.

M. le président. — Je vais mettre aux voix une proposition de résolution de M. Groussier, tendant à ce que la Chambre décide de ne voter son budget pour l'année 1895 qu'après que le bureau aura pris une résolution sur le projet relatif aux appointements des petits employés.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. de Maüy n'a pas accepté cette mise en demeure.

M. Guérin. — Le gouvernement ne peut accepter la motion de M. Rouanet, qui serait une motion de méfiance.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. Guérin. — Le gouvernement ne peut accepter la motion de M. Rouanet, qui serait une motion de méfiance.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

M. le président. — Le projet de loi relatif à la Chambre est en discussion.

Nouvelles Militaires

A LA FRONTIÈRE DE L'EST Le renforcement de nos troupes continue dans l'Est. Le ministre de la guerre a l'intention de placer des bataillons de chasseurs à pied à Raon-l'Étape, et un régiment de cavalerie légère dans une localité des Vosges déjà occupée par des chasseurs à pied.

Ce déplacement permettra de couvrir l'espace vide qui existe entre Lunéville et Epinal, et dans lequel il n'y a pas un seul escadron de cavalerie.

De leur côté, les Allemands, qui avaient jusqu'ici dédaigné de fortifier leurs frontières, ont commencé à fortifier les leurs. Des fortifications viennent d'être achevées dans les environs de Molsheim.

Ce sont des forts d'arrêt, situés à dix-huit kilomètres de Strasbourg et à trente kilomètres de la frontière. Ils sont destinés à barrer la route à une « invasion française ».

NOUVELLES MARITIMES

ÉCARTONNEMENT D'UN TORPILLEUR Brindisi, 17 décembre. — Le torpilleur n° 17, allant à Ancone, s'est échoué la nuit dernière à 5 kilomètres de Brindisi. L'équipage est sauvé. Le torpilleur est considéré comme perdu.

A L'ÉTRANGER

GUILLAUME ET LE PARLEMENT ALLEMAND Berlin, 17 décembre. — La tension est, dit-on, extrême entre la Couronne et le Parlement allemand.

Guillaume II serait très irrité des dernières discussions du Reichstag.

LA QUESTION ARMÉNIENNE Constantinople, 17 décembre. — Les trois consuls, russe, anglais et français, qui confèrent avec la commission ottomane chargée de l'enquête, sur les affaires d'Arménie, n'assisteront pas aux séances de la commission, mais se tiendront exactement au courant de ses délibérations et, au besoin, l'interviendront à entendre certains témoins.

LA CRISE MINISTÉRIELLE EN ESPAGNE Madrid, 17 décembre. — On croit connaître le résultat de l'entrevue de M. Sagasta et de la reine: la crise serait limitée à la retraite de M. Salvador; son successeur probable serait M. Eguilior.

Madrid, 17 décembre. — M. Canalejas, ancien ministre de la justice, a accepté le portefeuille des finances. Les Chambres reprendront leurs séances demain.

LES CHEMINS DE FER ESPAGNOLS Madrid 17 décembre. — Le bruit a couru que la Compagnie du Nord de l'Espagne avait refusé de suspendre ses paiements. Cette nouvelle est inexacte en ce qui concerne cette Compagnie; ce n'est pas le Nord de l'Espagne, mais la Compagnie de Linares-Almería qui aurait proposé cette mesure.

FINANCES ÉGYPTIENNES Le Caire, 17 décembre. — Les délégués du comité législatif indigène ont soumis à sir Palmer leurs vœux au sujet du budget. Ils ont demandé que remise soit faite de la somme de 260.000 francs de l'impôt foncier dont on a retardé le paiement.

Sir Palmer a répondu que le gouvernement aurait désiré le faire, mais la commission de la dette a simplement permis l'ajournement et non la remise.

L'EMPRUNT RUSSSE Saint-Petersbourg, 17 décembre. — Le Vostnik Finanzof annonce que le nouvel emprunt a été couvert trente fois à Paris et soixante fois dans toute la France.

LE CZAR À PARIS Saint-Petersbourg, 17 décembre. — D'après un bruit qui circule dans les hautes classes de la société russe et qui prend chaque jour plus de consistance, le czar Nicolas II aurait répondu à une invitation du prince de Prusse, qu'il se rendrait bientôt à Berlin, et de là à Vienne et à Paris.

ÉLOGE DE BURDEAU

Par M. Aynard MM. Aynard et Bérard avaient été, comme on sait, désignés par la députation du Rhône pour parler, en son nom, aux obsèques de M. Burdeau. Cette décision ayant été modifiée après coup, en dehors de l'initiative de la députation du Rhône, M. Bérard a pris seul la parole.

M. Aynard veut bien nous communiquer le texte de son discours, qu'il avait l'intention de prononcer, et nous nous empressons de le reproduire.

Messieurs, La députation du Rhône vient adresser le dernier adieu à celui qui en fut la lumière et la force. La grande communauté industrielle, commerciale et laborieuse de Lyon, qui a toujours trouvé en Burdeau le défenseur infatigable de ses intérêts et de sa liberté, s'associe tout entière à nos regrets et à notre douleur.

On vous a parlé, Messieurs, on vous parlera encore de l'homme politique; on l'a appelé à toute sa haute valeur et comme l'un des premiers de notre pays. Burdeau nous manque au moment où son expérience politique, marquée au sceau de la sagesse, était devenue si précieuse au maintien de la société française, issue de la Révolution de 1789. C'est en devenant de plus en plus libéral que Burdeau croyait servir de mieux en mieux la cause de la démocratie et de la République, pour laquelle il aurait donné sa vie.

Son intelligence, d'une étendue, d'une promptitude et d'une souplesse incomparables, comprenait tout, saisissait tout, s'intéressait aux plus grandes comme aux moindres choses. Certains ordres de connaissances étaient mieux possédés par lui parce qu'ils étaient de plus longue date; mais un don merveilleux d'assimilation nous mettrait tout ce qu'on peut savoir à la disposition de son esprit.

C'est ainsi que Burdeau a pu acquiescer cette vue générale des choses, ce sentiment pénétrant et subtil de toutes les conditions de la vie nationale, et surtout, à l'égard de ce grand homme d'État, si rare à recueillir, si écarté à porter. D'autres meurent usés et après avoir donné quelques longues heures mesure; Burdeau, quelque brillant qu'il ait été, son passage dans une noble carrière, trop surélevée, disparaît sans avoir montré toute l'étendue de ses capacités.

On peut affirmer, sans hélas! outrer les choses, que notre compatriote est mort de travail, de la fièvre des affaires publiques. Comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

Burdeau, il faut le dire, meurt aussi des tortures morales qui lui ont été infligées et qui, dans la fièvre des affaires publiques, comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

Burdeau, il faut le dire, meurt aussi des tortures morales qui lui ont été infligées et qui, dans la fièvre des affaires publiques, comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

Burdeau, il faut le dire, meurt aussi des tortures morales qui lui ont été infligées et qui, dans la fièvre des affaires publiques, comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

Burdeau, il faut le dire, meurt aussi des tortures morales qui lui ont été infligées et qui, dans la fièvre des affaires publiques, comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

Burdeau, il faut le dire, meurt aussi des tortures morales qui lui ont été infligées et qui, dans la fièvre des affaires publiques, comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

Burdeau, il faut le dire, meurt aussi des tortures morales qui lui ont été infligées et qui, dans la fièvre des affaires publiques, comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

Burdeau, il faut le dire, meurt aussi des tortures morales qui lui ont été infligées et qui, dans la fièvre des affaires publiques, comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

Burdeau, il faut le dire, meurt aussi des tortures morales qui lui ont été infligées et qui, dans la fièvre des affaires publiques, comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

Burdeau, il faut le dire, meurt aussi des tortures morales qui lui ont été infligées et qui, dans la fièvre des affaires publiques, comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

Burdeau, il faut le dire, meurt aussi des tortures morales qui lui ont été infligées et qui, dans la fièvre des affaires publiques, comme il présentait la brièveté de sa carrière, il avait voulu, en trop peu de temps, tout parcourir et tout connaître; il s'était aussi débarrassé avec une noble courage, trop supérieur à ses forces, contre les difficultés matérielles de la vie.

ne s'est point écarté de la voie; il a été plus actif, plus énergique, plus pratique, sachant vivre en même temps dans le rêve et dans le travail acharné. Burdeau n'était pas l'un des personnages représentatifs de cette antique et parfois éternelle cité de Lyon?

L'homme d'action procédait chez lui du professeur de philosophie; le philosophe avait apporté à l'homme de combat, de lutte de tribune, de rapporteur des budgets et des grands affaires, les belles armes de la réflexion, de l'analyse, de la méthode, du raisonnement d'ensemble; mais la pensée pure ne détournait pas un instant Burdeau de la recherche pratique, opérée à l'aide d'un prodigieux labeur.

Ce que Burdeau offrait en cela de caractéristique et de surprenant, c'est peut-être le secret de la prolongation d'une existence minée depuis longtemps, c'est que le travail était pour lui une joie; il s'y mettait avec une sorte d'illégitimité et n'était sans doute ce que nous avons entendu dire à un autre illustre Lyonnais, l'un des premiers artistes de ce temps: « Je m'amuse à travailler ».

On, Messieurs, le travail a fait oublier à Burdeau beaucoup d'amertumes, et, par les élans continus que ce travail imprimait à son esprit, Burdeau, plus affamé d'activité que de succès, indifférent à la gloire, ne s'est jamais laissé envahir, si ce n'est pour le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent des biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui voit les progrès dans l'envie, et qui ne voit que le malheur dans le bien public, et à ne détester personne. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Son enfance de petit ouvrier, écoulée dans des fatigues heureusement inconnues de la grande vie, ne l'avait pas agité; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 18 Décembre 1894 N° 3

UNE MÉPRISE DU CŒUR PAR E. ARNOUS-RIVIÈRE

Le commencement du repas fut silencieux. André fut sobre de paroles, craignant de paraître importun. Il ne voulait à aucun prix laisser croire qu'il avait la moindre prétention de s'imposer.

Et ils se mirent à causer des sites remarquables et des excursions qu'ils avaient faites, tous deux séparément et dans des conditions bien différentes. Revenant au lac de Genève, André pensa tout haut : — C'est là que j'ai passé mes dernières années et mourir, si toutefois Dieu daigne écouter les souhaits que chacun lui adresse.

cependant passé deux ou trois bonnes heures au musée; j'y ai vu de belles toiles. — Dessinez-vous, mademoiselle? — Oui, monsieur, je dessine depuis mon enfance, et même je peins un peu. Mais je n'ai pas dépassé la force d'une simple écolière.

que son interlocuteur la comprenait à peine. Elle saisit son bras avec empressement pour rentrer au salon. André prit celui d'Elise et, tout ému, il la conduisit près des autres dames qui se sortaient pas ce soir là. — Puis se défilant déjà de lui-même, et craignant de témoigner trop vivement l'admiration dont son cœur était rempli, il s'éloigna et entra dans sa chambre.

écouter la voix de l'amour qui lui criait déjà : « Tu aimes ! » Il montait beaucoup à cheval. Le maître du manège lui confiait ses chevaux difficiles et il les domptait en quelques leçons. Il avait acheté un très beau cheval noir auquel il donnait les plus magnifiques soins.

mon père vient me voir, j'en profiterai pour faire des promenades avec lui, — si toutefois nous trouvons des chevaux à notre convenance. — Dès le lendemain, André cessa d'aller à cheval sur la promenade des Anglais. Il se procura une amazone et dressa son cheval dans l'intérieur du manège.

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

Si vous désirez un bon potage à bon marché, demandez les Potages à la minute Maggi.

C'est toujours au CAPÉ PERRAUD F. COLLET, Successeur Place du Pont, 1-4 Que l'on boit du BON VIN NOUVEAU

MOTEURS A GAZ Machines à Vapeur Constructions mécaniques A. FARRA & Co 25, Chemin des Pins

APPAREILS DE CHAUFFAGE Calorifère hygiénique breveté et poêle de faïence M. C. BALOUZET 13, Quai des Célestins, 13 LYON

LOTS DE TERRAINS clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres A VENDRE

PETITES PROPRIÉTÉS De 4,600 à 8,000 r. avec jardins S'adresser ou écrire C. Barlier, régisseur, 52, cours Richard-Villon, Lyon-Montbat.

A LOUER PETITS APPARTEMENTS 66, Cours Gambetta.

Etude de M^e Georges DALIN, avoué à Lyon, rue Grenette, 1 VENTE VOLONTAIRE MAISON

Adjudication au Samedi 19 Janvier 1895, à midi Mise à prix : 200.000 FR.

ANTICOR VÉTAR LA FEUILLE UN FRANC

TISANE VÉGÉTALE CONTRE LA CONSTIPATION ET LES EMBARRAS GASTRIQUES

Pharmacie J. ROUSSET LYON 19, Grande Rue de la Croix-Rousse

SUPRÊME RÉGÉNÉRATEUR Des cheveux et de leur couleur ROYAL SAVIOUX

MALADIES SECRETES Vices du sang, Maladies de la peau, de la vessie, Ecoulements anciens et récents (hommes et dames) guéris rapidement par Les remèdes du D^r COURNIER

Compagnie des Messageries maritimes PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata

Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata Départ de Bordeaux, le 20 décembre 1894

Egypte, Indes, Cochinchine, Tonkin, Manille, Chine et Japon

Australie et Nouvelle-Calédonie

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.15 la ligne

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.45 la ligne

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.15 la ligne

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.45 la ligne

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.15 la ligne

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.45 la ligne

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.15 la ligne

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.45 la ligne

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.15 la ligne

ORDRES DE BOURSE M^{re} L. GAUCHÉ

A. MAZERAUD, 19, rue Gentil, Lyon Paiement de coupons échus ou non échus

GRANDE MAISON DE FOURNITURES F. MUSY

71, chemin de Baraban, près la rue Paul-Bert

Papiers peints DANS TOUS LES GENRES

B. COLIN

7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7

CHABLY

VENTE EN GROS : C. DESPLAGE, LYON

POSTE RESTANTE OFFICIEUSE

Passage des Terreaux, 14-16-18, LYON

M^{re} L. GAUCHÉ

Sage-femme de 1^{re} classe Diplômée de la Faculté de médecine de Lyon

Maison de Convalescence

Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés

LOCATIONS

A louer, à l'année, jolie Propriété d'agrément bien desservie, maison de huit pièces, cave, grenier, le tout réparé à neuf, écurie, remise, eau et gaz.

A louer, à proximité de Lyon, site merveilleux, bon air, petit chalet coquet confortable, vue magnifique.

A LOUER, proximité de Lyon, 4 ou 5 pièces avec jardin, air pur, vue et eau abondante.

A VENDRE, proximité de Lyon, voisinage de la gare, Belle Propriété rapport et agrément. Beau site, facilités d'approvisionnement.

DISCOURS, PARRY & Co

Commissionnaires 38 Cornhill, Londres

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 18 Décembre 1894

L'Éhémiste de la rue du Boeuf

PIERRE DELCOURT CHAPITRE XXIII

DANS LEQUEL JOLIMETZ ÉTABLIT CLAIREMENT LES AVANTAGES DU VOL A LA TIRE

Robert de Montfort marchait rapidement comme s'il eût voulu s'éloigner du plus vite de cette maison; il avait hâte aussi, de rejoindre ses amis, non pas tant pour prendre connaissance du contenu de la caisse, que dans son désir de leur annoncer l'histoire de l'enveloppe.

citée Maupy, mais, Robert de Montfort arpenta le terrain avec une telle rapidité, qu'il fit en moins de trente minutes ce trajet. Au surplus, il avait besoin de remettre à clair son front échauffé, et il préféra activer sa marche, en allant à pied, que de prendre une voiture qui l'eût mené peut-être plus rapidement.

— Ne vous inquiétez pas, dit Fifre, c'est le Limaçon, le propriétaire et l'hôte en même temps de notre ami Courtalin; il dort au point de déserter tout bruit.

sassin l'impressionnait toujours fort mal, tant il avait peine à perdre le souvenir. — Il faudra flairer par là, dit Fifre, relever la topographie de ce jardin et voir par quel trou le La Verrière a pu s'échapper.

en arrivant chez madame Garancière, ou en quittant cette dernière? — Je ne sais, je n'ai pas songé à m'en assurer.

(A suivre)